

## Éditer des contes en langue d'oïl moderne : peut-on se baser sur l'expérience philologique et éditoriale des médiévistes ?

### Section 13, philologie textuelle et éditoriale

#### Aurélie Reusser-Elzingre

Les difficultés auxquelles l'éditeur de textes oïliques actuels est confronté sont comparables à celles des philologues éditant des textes médiévaux: comme ces derniers, il devra faire ses choix face à la notion de variante graphique et linguistique et à la recherche du "texte authentique" s'il en possède plusieurs versions. Les textes dits de "littérature orale" sont d'autant plus sujets à la variation lorsqu'il s'agit d'une collecte orale mise par écrit, et de manières récurrentes. En effet, la matière de ces contes est présente depuis des lustres mais le copiste qui les transmet au philologue a sa patte bien à lui (il n'existe pas de texte sans interprète, donc sans "déformation"). Le phénomène de la transmission peut être considéré comme un inconvénient regrettable ou un objet d'étude en soi (GUYOTJEANNIN/VIELLIARD 2001-2002).

Les langues d'oïl modernes résultent de l'évolution de la variation diatopique de l'espace linguistique d'oïl depuis le Moyen Âge. Il s'agissait alors, d'après GREUB/CHAMBON (2008: 2555-2556) d'une «architecture à un seul étage» [un seul système linguistique, variant diatopiquement, diaphasiquement et diastratiquement, connaissant deux codes d'expression, oral et écrit], alors qu'à l'époque moderne, «on peut parler, pour l'ensemble de la Galloromania, d'une architecture à deux étages des systèmes linguistiques [*français* et *dialecte régional*]. Chacun d'eux est susceptible d'usages écrit et parlé (jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle) [...] La diffusion du français est le passage d'une architecture à l'autre». Le passage d'un système à l'autre ne s'est pas fait du jour au lendemain et Greub/Chambon préfèrent parler de «moment logique» [changement de modèle utilisé par les linguistes pour décrire les faits]. D'après eux, «aussi longtemps que le français est perçu [par les locuteurs] comme en état de continuum avec les variétés vernaculaires, il est le modèle vers lequel tend tout écrit du domaine d'oïl [...]. Il faut que se soit développée une conscience de la différence entre deux systèmes linguistiques et de leur rapport diglossique pour que puisse apparaître une littérature patoise [...]. Cette littérature est un fait neuf au 16<sup>e</sup> siècle». (GREUB/CHAMBON 2008: 2555-2556, REMACLE 1948: 141, 168 et 172 et passim, MARZYS 1978: 193). Cette littérature dialectale a été peu à peu "remisée au grenier", car l'élite littéraire a considéré la déchéance des dialectes au niveau social comme linguistique, le français devenant la langue écrite officielle. Marzys constate une rupture nette dans les mentalités: «Dans la *Bibliographie [linguistique de la Suisse Romande]*, les textes littéraires, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle jusques et y compris le XX<sup>e</sup> siècle, se trouvent réunis dans le chapitre intitulé *Littérature patoise*» (MARZYS 1978: 194). A propos des formes écrites, nous savons depuis REMACLE (1948: 179-180) qu'il ne faut pas confondre les *scriptae* (graphie codifiée des textes écrits, difficiles souvent à localiser précisément) et les dialectes eux-mêmes (généralement bien localisables). En effet, la tradition écrite des dialectes après le XVI<sup>e</sup> siècle n'est pas la filiation de ces *scriptae* médiévales.

Nous pensons que l'édition de la littérature orale moderne dite "dialectale" se justifie d'autant plus qu'elle a des points communs avec la littérature en ancien français (fabliaux, lais et matière de Bretagne), sans préjuger de la qualité de l'écriture des auteurs. Il s'agit de contes ou de légendes orales mises par écrit, dans une langue sujette à la variation diatopique, et contenant des motifs communs à tout l'univers imaginaire occidental. VINCENSINI (2000: 3) parle effectivement des *motifs* présents dans les textes médiévaux en ces termes: «Les traditions ethniques et culturelles rassemblent des

histoires transmises de génération en génération aussi bien par l'écrit que par la voix, en vers comme en prose. Les éléments qui les constituent – ballades, épopées, légendes, contes, romans – se nourrissent de récits qui existent de façon autonome par rapport aux discours où ils viennent s'insérer. Passant de bouche à oreille, de l'expression orale au livre, ou inversement, ces récits traditionnels s'exposent à de multiples remaniements. Ils sont à la merci de l'imagination, des errances de la mémoire ou de la volonté transformatrice de la culture qui les adopte. Ils conservent cependant certains traits qui assurent leur identité.»

Il conviendra de choisir celle des méthodes d'édition de textes anciens la plus appropriée à notre corpus. Pour ce travail, nous sommes en présence de plusieurs variantes de ces contes réparties dans le temps, mais il s'agit d'un seul copiste. En fait, nous nous trouvons au début de la chaîne diachronique, au moment où le transcriteur met de l'oral par écrit, puis se copie lui-même à des intervalles irréguliers, avant d'être repris par d'autres copistes (par oral ou par écrit). Il s'agira de justifier le choix du premier manuscrit par des raisons dialectologiques, dont la cohérence linguistique est à déterminer de manière claire, choix basé sur la méthode de Joseph Bédier (respect graphique du premier manuscrit puis annotation de l'édition sur la base des manuscrits postérieurs). Pour un bon exemple de contes édités de façon bilingue (francoprovençal-français) et annotés linguistiquement, cf. JEANJAQUET 1908.

Bien entendu la traduction en français moderne est inévitable, compte tenu que peu de personnes lisent le franc-comtois. Un glossaire, basé sur les réflexions de CHAMBON 2006, des notes d'édition (plusieurs manuscrits) et de civilisation – géographiques, historiques, littéraires, ethnologiques – viendront compléter ce travail.

### Bibliographie

- CHAMBON, Jean-Pierre (2006), «Lexicographie et philologie: réflexions sur les glossaires d'éditions de textes (français médiéval et préclassique, ancien occitan)», *Revue de linguistique romane* 70: 123-141.
- GREUB Yann/CHAMBON Jean-Pierre (2008), «Histoire des variétés régionales dans la Romania: français» in *Histoire linguistique de la Romania/Romanische Sprachgeschichte*, t. III, Berlin/New York: Walter de Gruyter.
- GUYOTJEANNIN Olivier/VIELLIARD Françoise (coord.) (2001-2002), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* (3 fascicules), comité des travaux historiques et scientifiques, Paris: Ecole nationale des Chartes.
- JEANJAQUET Jules (1908), « I pèsta a Nin<sup>nda</sup>. La peste à Nendaz. Traditions locales en patois de Haute-Nendaz (Valais) » in *Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse Romande*, 7<sup>ème</sup> année, Berne : Rédaction du Glossaire, pp. 46-50.
- MARZYS Zygmunt (1978), « De la *scripta* au patois littéraires : à propos de la langue des textes francoprovençaux antérieur au XIX<sup>ème</sup> siècle », *Vox Romanica* 37 : 193-213.
- MENARD Philippe (2003), «Histoire des langues romanes et philologie textuelle» in *Histoire linguistique de la Romania/Romanische Sprachgeschichte*, t. I, Berlin/New York: Walter de Gruyter.
- REMACLE Louis (1948), *Le problème de l'ancien wallon*, Liège : Faculté de Philosophie et Lettres : 140 et ss.
- ROUSSEY Charles (1894a), *Contes populaires recueillis à Bournois (canton de l'Isle-sur-le-Doubs, arrondissement de Beaume-les-Dames)*, Société des parlers de France, Paris: H. Welter (édition bilingue).
- THIBAUT André (2006), «Glossairistique et littérature francophone», *Revue de linguistique romane* 70: 143-180.
- TUAILLON Gaston (1981), « Que doit être un glossaire dans une édition d'un texte dialectal accompagné d'une traduction » in KREMER Dieter et Hans-Josef Niederehe, *Littératures et langues dialectales françaises. Actes du colloque de Trèves du 17 au 19 mai 1979*, Romanistik in Geschichte und Gegenwart, Hamburg : Helmut Buske Verlag : 11-21.
- VINCENSINI Jean-Jacques (2000), *Motifs et thèmes du récit médiéval*, Paris: Nathan Université.